

Société française d'archéologie. Congrès archéologique de France. 1931.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

TROISIÈME EXCURSION

MEHUN-SUR-YÈVRE

ÉGLISE COLLÉGIALE NOTRE-DAME

par M. DESHOULIÈRES

Les origines de Mehun-sur-Yèvre (1) sont purement féodales, mais nous ne sommes pas renseignés sur les premiers temps de son histoire, pas plus que sur celle de l'église.

Celle-ci était déjà une collégiale à l'onzième siècle, puisque Humbaud de Vierzon qui vivait encore en 1069, donne aux chanoines de Notre-Dame de Mehun les dîmes d'Allogny (2). Peut-être peut-on dater de cette époque une reprise que nous constaterons dans l'édifice construit ou commencé déjà depuis plusieurs années.

Nous savons que la collégiale fut pillée en 1562 par les Protestants, et là se bornent nos renseignements historiques la concernant, jusqu'au 20 août 1910 où elle fut gravement atteinte par un incendie. La nef eut beaucoup à souffrir, car toutes les parties hautes furent atteintes, mais, heureusement les flammes épargnèrent les murs gouttereaux ; on peut donc y faire encore d'utiles observations. Le sanctuaire lui-même fut respecté.

(1) Chef-lieu de canton, départ. du Cher.

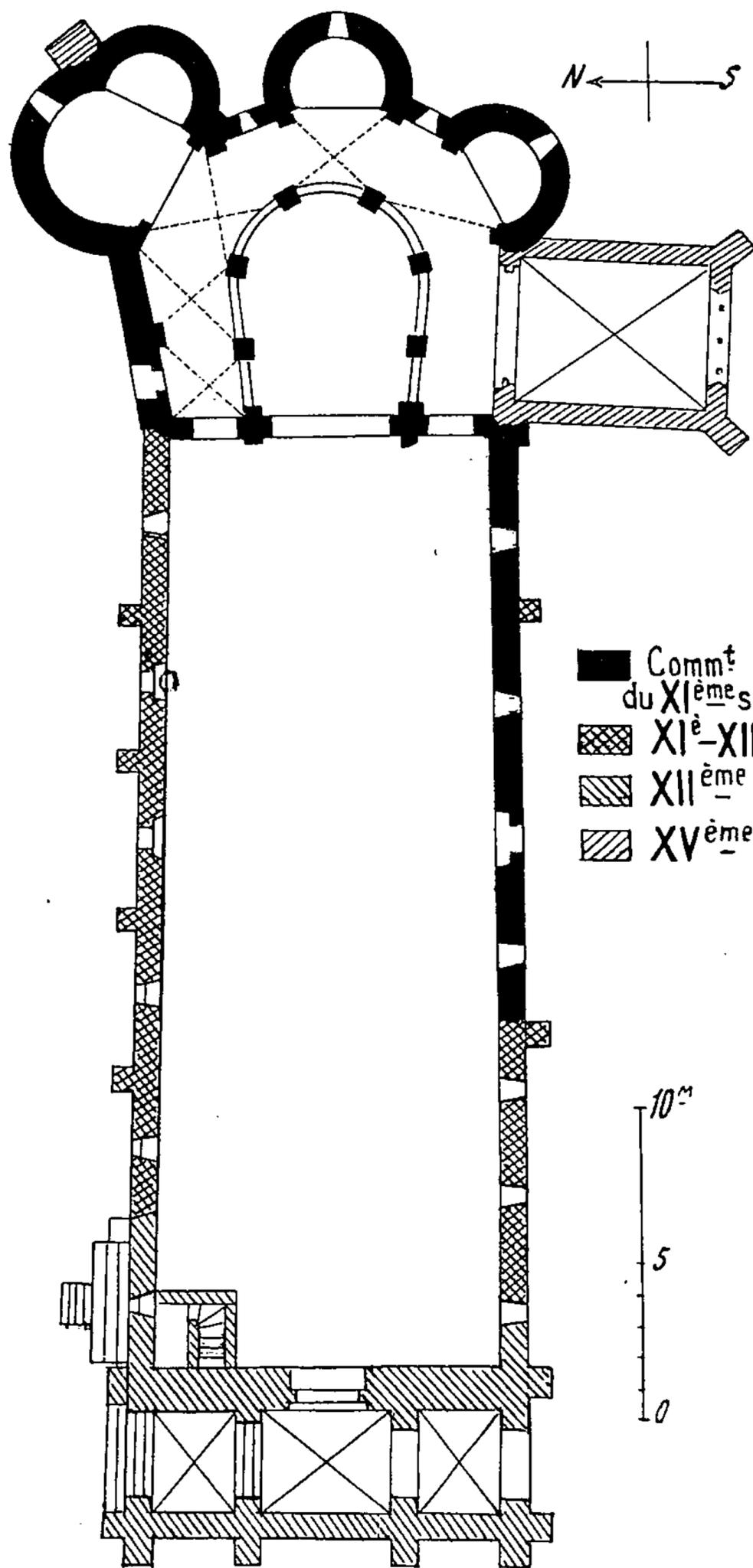
(2) Thaumas de La Thaumassière, *Hist. de Berry*, liv. V, t. XXXVIII.

Plan. — Dans son état actuel, cette église dénuée de transept, renferme une nef formant un rectangle irrégulier, puisque sa largeur, près de la façade est de 10 m. 75, et qu'elle n'est que de 10 m. 38 en avant du chœur, ce qui produit un désaxement, car c'est le mur méridional qui est rectiligne, tandis que le mur septentrional est placé de biais, indice d'une reprise.

Le chœur est tracé en fer à cheval et entouré d'un déambulatoire qui, lui aussi, épouse cette forme en l'exagérant du côté nord. Il ne faut pas oublier que le déambulatoire de Mehun-sur-Yèvre ne fut guère imité en Berry, où l'on ne retrouve des déambulatoriaux romans qu'à Dun-sur-Auron et à Fontgombault. Trois chapelles rayonnent sur le pourtour : deux, celle du sud et celle du milieu légèrement désaxée du rond-point, sont en hémicycle ; celle du nord-est est composée de deux hémicycles soudés ensemble, mais placés dans une direction perpendiculaire l'une à l'autre.

Un clocher-porche barlong, divisé en trois vaisseaux, fut élevé plus tard en avant de la façade occidentale, et une chapelle latérale a été annexée au xv^e siècle au sud du déambulatoire. Elle est l'œuvre de Raoul Thierry, sieur de Courpoy et doyen du chapitre de Mehun, qui la fit élever à ses frais en 1466. Enfin, une crypte creusée sous le sanctuaire et faisant saillie au-dessus du sol, a été comblée en 1828.

Nef. — La nef unique, rappelle, par ses importantes dimensions, celles de Charost et de Léré. Elle est éclairée de fenêtres en plein cintre, percées très haut, et, avant l'incendie de 1910, elle était couverte d'un berceau de bois dont les entrants reproduits par Buhot de Kersers, étaient, non seulement terminés par des engoulants, mais encore rehaussés des ornements les plus divers et les plus riches qui témoignaient du xvi^e siècle. Un nouveau berceau de bois vient d'être construit.



PLAN DE L'ÉGLISE DE MEHUN-SUR-YÈVRE

Nous verrons, par l'examen de l'extérieur, que les murs latéraux ont été l'objet de deux reprises, mais signalons déjà celle qui remonte au XII^e siècle et intéresse la partie septentrionale de la première travée, qui fut remontée en même temps que fut construit le clocher-porche. La fenêtre a son cintre orné d'un tore naissant sur des colonnettes aux chapiteaux garnis d'animaux affrontés et d'entrelacs bien traités.

Au milieu de la nef, et de chaque côté, une arcade brisée, au profil flamboyant, marque la place d'une porte bouchée.

Chœur et déambulatoire. — L'accès entre la nef et le sanctuaire est ménagé par une grande arcade centrale et deux petites arcades latérales également en plein cintre, où deux rangs de claveaux minces et rectangulaires renferment une fourrure de blocage (1). Elles sont montées sur des piles cruciformes et, le long du mur, sur des pilastres couronnés de simples impostes chanfreinées. On observe que la face ouest de chacune des piles cruciformes n'est pas dans un alignement rectiligne — celle de la pile du sud suit une direction oblique. Comme conséquence, les pilastres ne sont pas tous de la même épaisseur. Celui du nord fait une saillie plus grande que celui du sud. On peut déjà voir dans ce détail l'indice d'une interruption de travaux qui a produit le désaxement de la nef, signalé plus haut.

Le rond-point est tracé par de grandes arcades très surhaussées et fourrées, semblables à celles de l'entrée et montées sur des supports rectangulaires fortement restaurés, mais où il reste des témoins avec des marques de taille

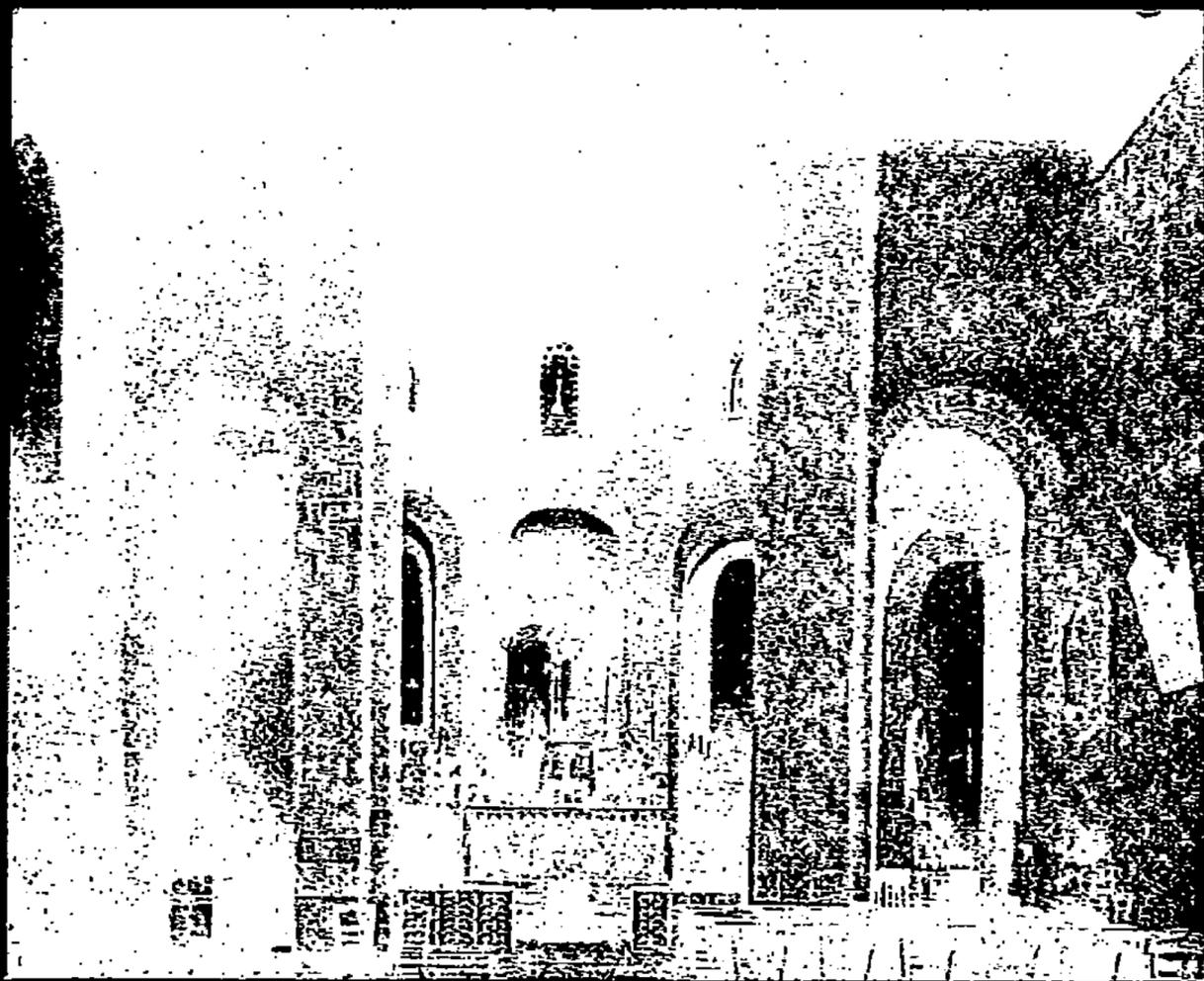
(1) On sait que ces arcs fourrés, bien qu'ils aient été parfois employés au XII^e siècle, et même plus tard, comme à la fenêtre de la chapelle du cimetière d'Yèvre-le-Châtel (Loiret), sont, en général, un signe d'ancienneté.



Cl. Serv. phot. B.-A.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE MEHUN-SUR-YÈVRE AVANT L'INCENDIE DE 1910

en arêtes de poissons. Le sommet de ces supports, entièrement nus, n'est même pas couronné d'une imposte, mais est de section plus faible que la section inférieure, pour pouvoir se conformer exactement à la retombée des arcades qu'ils supportent. Au-dessus du cul-de-four très élevé, sept fenêtres en plein cintre sont voilées par le toit en



H. Olivier phot.

CHŒUR ET DÉAMBULATOIRE

appentis du déambulatoire qui a été relevé et était primitivement placé plus bas.

Le déambulatoire est surmonté de compartiments d'arêtes très plats, qui ont dû n'être établis que postérieurement, car des voûtes normales ne pouvaient être lancées en raison des fenêtres du rond-point qu'elles eussent encombrées. La partie droite du pourtour est éclairée d'une seule baie cintrée, au nord, celle du sud ayant disparu dans l'arcade d'accès de la chapelle du xv^e siècle.

Ce sont des arcades semblables à celles que nous venons de décrire qui forment l'entrée des chapelles rayonnantes voûtées de culs-de-four et éclairées d'une seule fenêtre, sauf celle du milieu qui en a trois.

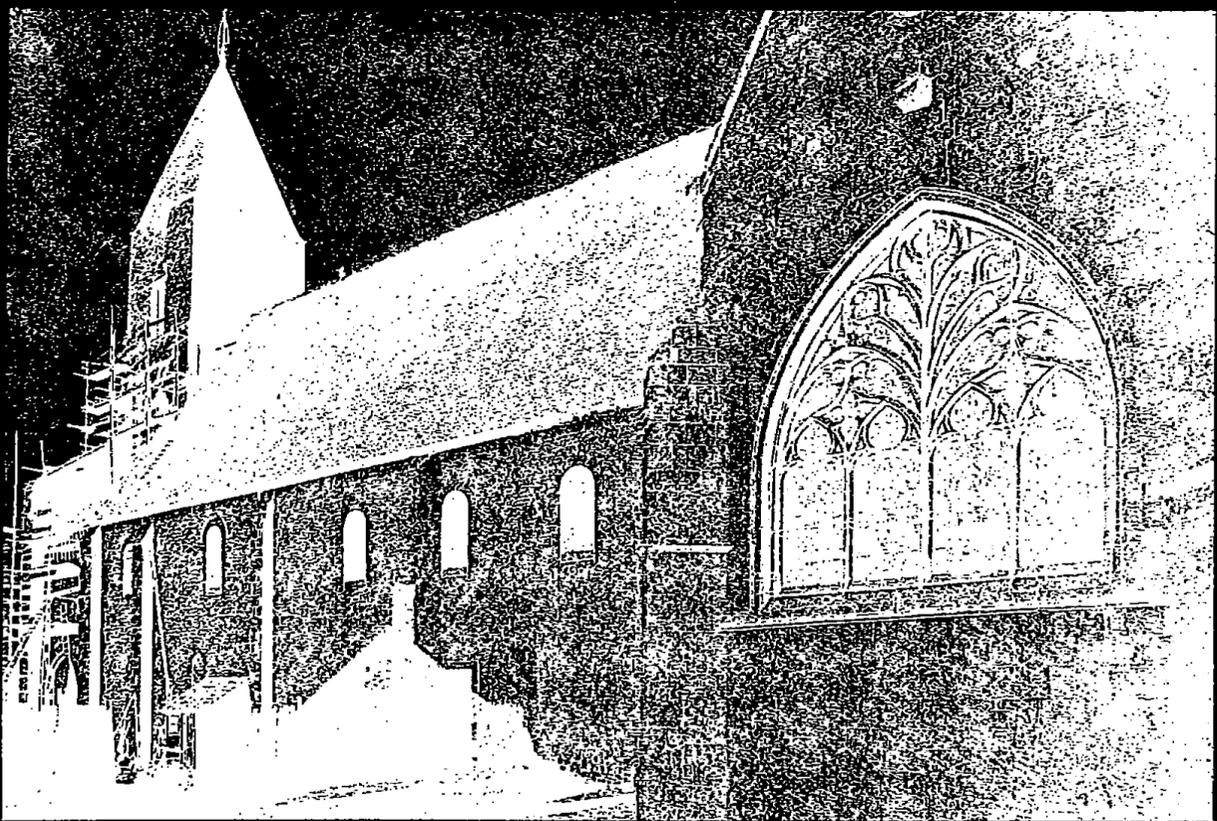
Remarquons, en passant, que la chapelle du xv^e siècle est voûtée d'ogives prismatiques, montées sur des consoles sculptées d'anges porteurs de phylactères, suspects ou tout au moins de facture médiocre, et qui s'assemblent autour de l'écusson du donateur, au chevron accompagné de trois perdrix.

L'arcade d'entrée est moulurée de gorges et de tores pénétrant dans des colonnes de même profil. Enfin, une large fenêtre brisée, dont le mince réseau dessine un remplage flamboyant s'épanouissant au sommet en fleur de lis, est percée au sud.

Extérieur. — L'élévation extérieure des murs latéraux donne matière à plusieurs observations.

Tout d'abord à hauteur de la première travée de la nef, au nord et au sud, une arcade en plein cintre, formée d'un seul rang de petits claveaux, aurait été l'accès d'un passage souterrain établi au-dessous de l'église bâtie sur un dénivellement du sol.

Mais ce qui est plus intéressant à constater, c'est que tout le sanctuaire et le mur sud de la nef, jusqu'aux deux premières travées, sont faits en petit appareil cubique. Là, les fenêtres sont désaxées entre les contreforts visiblement montés après coup ; elles sont dépourvues d'ébrasement extérieur et dénuées d'archivolte. Le mur des deux premières travées de ce côté et tout le mur nord — si l'on fait abstraction de ce qui a été repris au temps où le clocher-porche a été élevé — sont construits d'un appareil tout différent, les fenêtres occupent une position normale entre les contreforts, et elles sont surmontées d'une archivolte biseautée.



Cl. Serv. phot. B.-A.

ÉLEVATION LATÉRALE SUD DE L'ÉGLISE DE MEHUN-SUR-YÈVRE AVANT L'INCENDIE DE 1910

L'aspect du chevet est fort étrange : les chapelles rayonnantes y sont dressées comme des tours ; à leur pied, on voit les fenêtres de la crypte. La chapelle d'axe est montée sur un socle débordant et toutes sont dépourvues de con-



Mehun-sur-Yèvre, (Cher). Eglise, côté de l'abside.

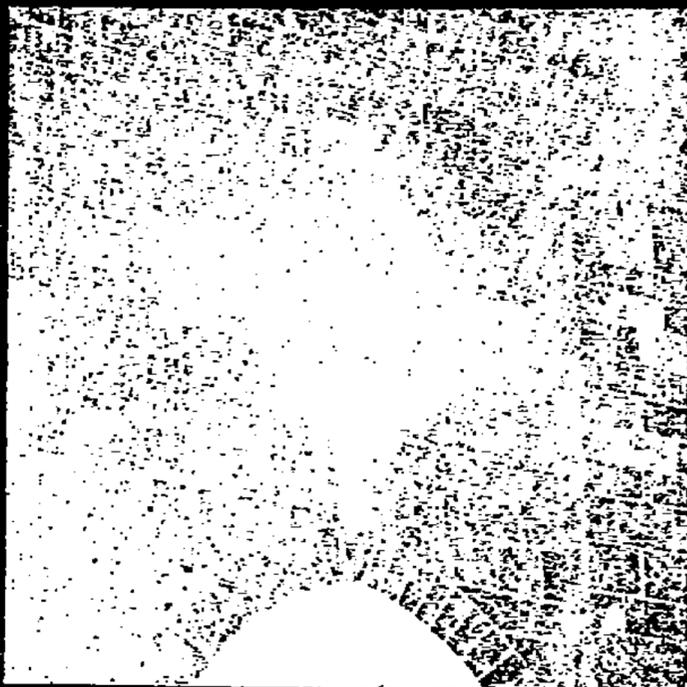
Cl. Serv. phot. B.-A.

CHEVET

treforts, sauf celle du nord, où un contrefort a été, au xv^e siècle, placé contre le point de jonction de l'absidiole principale et de l'absidiole secondaire. Une corniche à tablette droite, soutenue par des modillons à copeaux ou à masques, souligne le comble.

Clocher-porche. — Il est manifeste que le clocher-porche est postérieur à l'ensemble de l'église. C'est une tour bar-longue dont le rez-de-chaussée est divisé en trois vaisseaux recouverts de voûtes d'arêtes et ajouré, sur ses trois faces extérieures, d'arcades brisées, mais le comble de la porte ouvrant dans l'église est en plein cintre.

La souche du beffroi et l'étage du beffroi lui-même ont subi une restauration radicale, après l'incendie de 1910, cependant, on y retrouve les arcades



H. Olivier phot.

CROIX DU CLOCHER-PORCHE

du sommet, et, heureusement, une grande croix de façade, sculptée en faible relief au-dessus de l'entrée septentrionale, que les flammes ont respectée. Comme à Avor, à Jussy-Champagne, à Vornay et à Charost, les bras en sont rehaussés d'ornements simulant un travail de vannerie, les contours sont décorés de palmettes stylisées et, au centre, se détache l'Agneau crucifère.

Campagnes de construction. — En réalité, on peut distinguer dans cette église quatre campagnes de construction. La première, qu'il est impossible de placer après l'onzième siècle, a vu construire le chœur, le déambulatoire et le mur sud des trois dernières travées de la nef (1).

(1) Il y a lieu de se souvenir que cette première campagne, a dû subir un temps d'arrêt. Nous l'avons constaté en examinant les piles de l'entrée du chœur, et nous avons présenté une hypothèse pour expliquer la reprise des travaux.

La seconde campagne, qui doit être de la fin de l'onzième siècle, ou peut-être du commencement du XII^e siècle, se rapporte au mur sud des deux premières travées de la nef, et au mur nord, sauf à sa partie voisine du clocher-porche, laquelle a été reprise lorsqu'on construisit la tour, après 1150. Enfin la chapelle latérale au sud du chœur et le contrefort de l'absidiole nord, ont occupé la quatrième campagne, au XV^e siècle.



H. Olivier phot.

PORTE DE L'ARMOIRE
A RELIQUES

Mobilier. — On conserve, dans cette église, une belle toile de Jean Boucher représentant le Christ en croix, qui a pu être découpée et sauvée lors de l'incendie de 1910.

On y voit encore un lutrin en fer forgé du XVIII^e siècle. Enfin, il faut remarquer à l'entrée de la nef une petite armoire à reliques du XV^e siècle, réservée dans l'intérieur du mur sous une accolade et dont la porte de bois a reçu, au XVII^e siècle, un bas-relief représentant sainte Anne.

CHATEAU

par M. Robert GAUCHERY

A quinze kilomètres de Bourges, en se dirigeant vers le nord-ouest, la rivière d'Yèvre après avoir traversé des prairies basses et marécageuses, vient se heurter à un îlot rocheux, en calcaire dur, au travers duquel elle creuse son passage. Légèrement surélevé, cet endroit se trouve à

l'abri des inondations qui, chaque année, envahissent la vallée. Il n'est donc pas surprenant de voir que depuis les époques les plus reculées une agglomération défensive se soit établie sur ce territoire. Ce fut la seigneurie et la ville fortifiée de Mehun.

Le château fut construit sur le promontoire rocheux dressé à l'extrême sud de l'îlot, au confluent de la rivière et du petit ruisseau de l'Annain qui descend de la forêt d'Allogny.

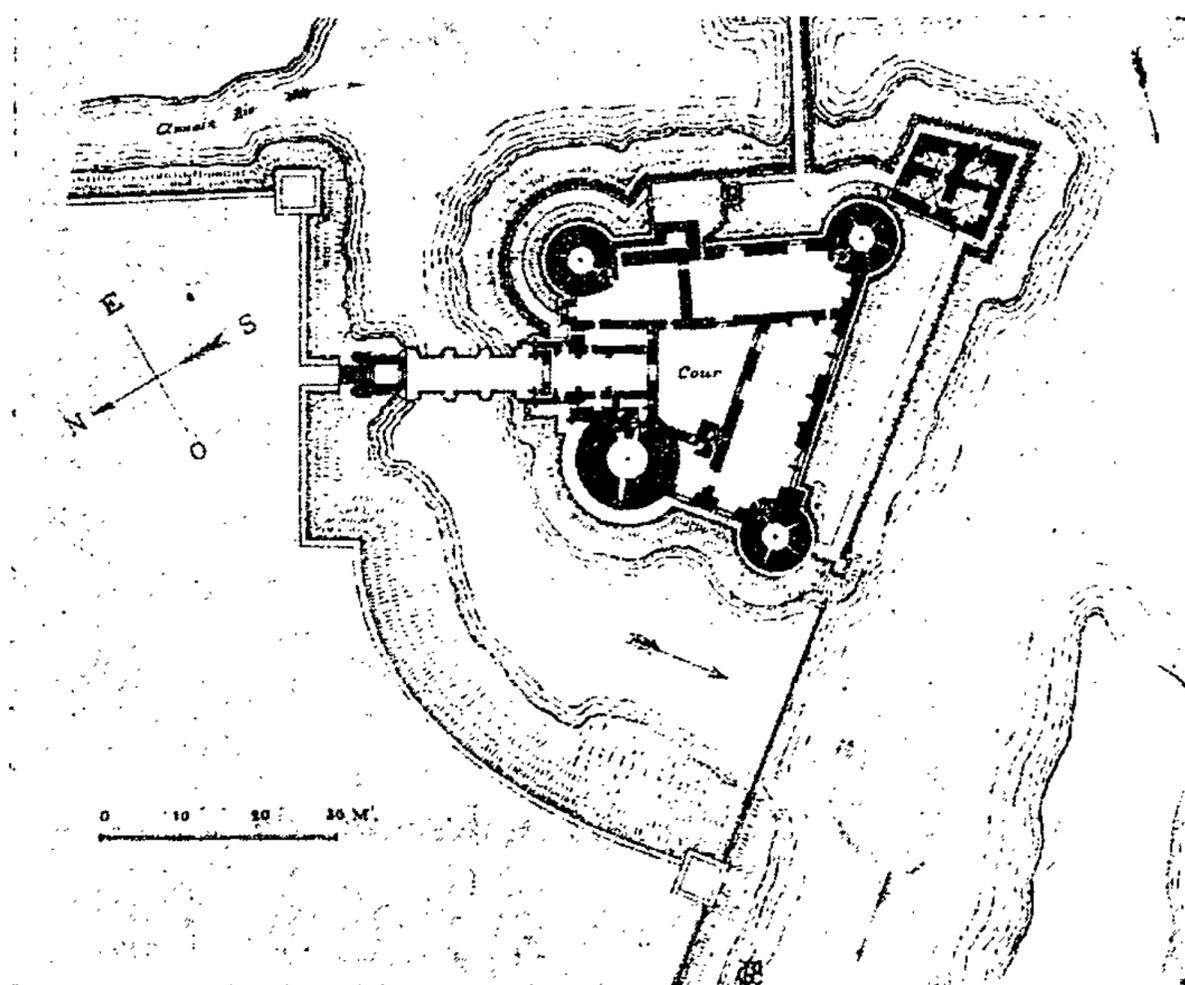
Les seigneurs de Mehun, apparentés aux comtes de Vierzon, existaient depuis les temps carolingiens, toutefois les plus anciens qui nous soient connus ne remontent guère qu'au ^{xiii}^e siècle, avec les sires de Courtenay ; puis la maison d'Artois posséda la châellenie de Mehun et conserva ce fief jusqu'au règne de Philippe de Valois ; il fut alors confisqué à Robert d'Artois et réuni à la couronne. Mehun fut à cette époque donné en fief à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, ensuite à Jean, duc de Normandie, son gendre qui fut Jean le Bon ; enfin, à Jean de France, deuxième fils de ce dernier, lequel reçut le duché de Berry et fit construire le château dont nous étudions les importants vestiges.

A la mort de Jean de Berry, le domaine de Mehun fut réuni de nouveau à la couronne. Charles VII résida et mourut dans le château. Louis XI y laissa des traces de son passage et y tint garnison.

Dès lors, ce fut l'abandon, les destructions commencèrent avec le séjour des protestants du capitaine d'Yvoy en 1562 et continuèrent pendant les troubles de la Ligue, où la ville fut prise d'assaut et occupée par le maréchal de La Châtre en 1589. Frappé par la foudre, puis démantelé au ^{xvii}^e siècle, le château était en ruines au moment de la Révolution. La municipalité de Mehun acheva sa destruction en vendant à un marchand de matériaux ce qui restait de pierres de taille. Enfin, en

1887, le Comité des Monuments historiques mit un terme à ce regrettable état de choses et fit consolider la tour nord qui était la plus importante et la moins abîmée. Ce travail fut exécuté sous la direction de Darcy, architecte en chef des Monuments historiques.

Château. — Le château fut construit par Jean de Berry entre 1367 et 1390. Il occupait un quadrilatère constitué

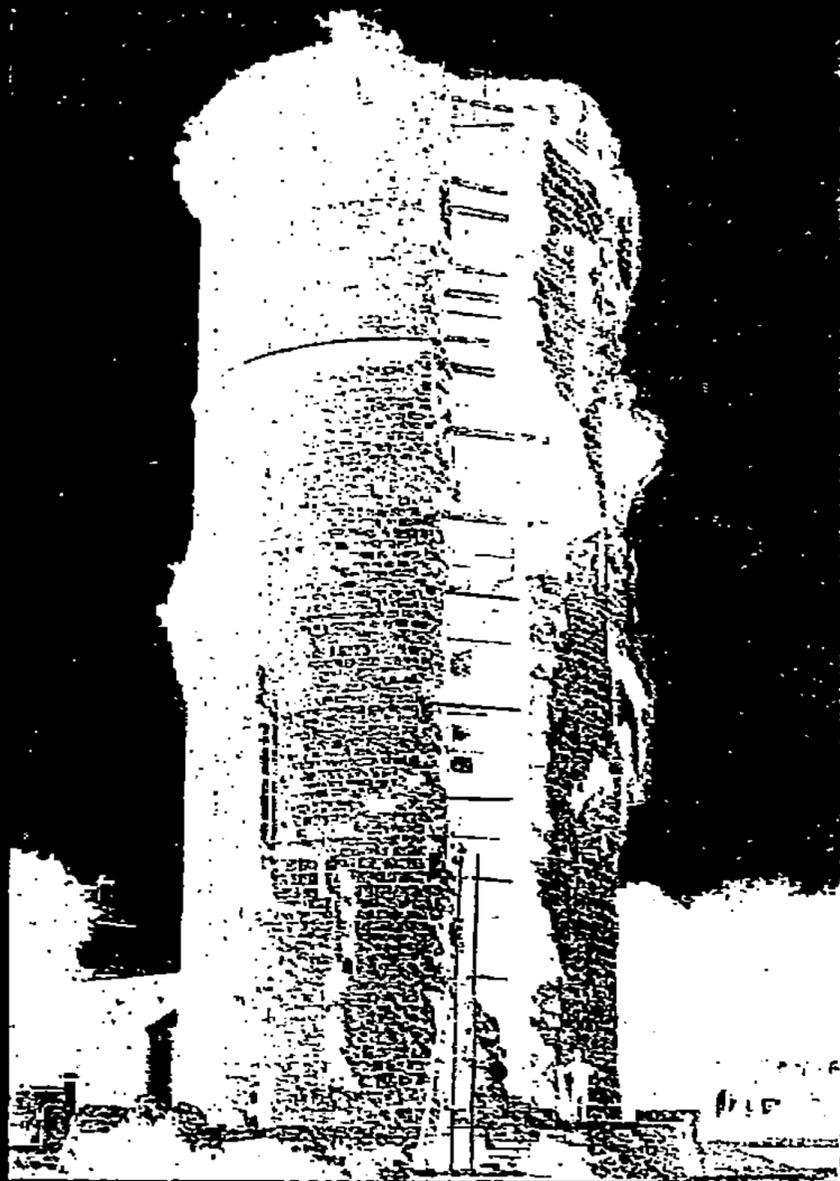


PLAN DU CHATEAU DE MEHUN-SUR-YÈVRE

par deux grands côtés et deux petits ; à chaque angle une tour ronde, trois de huit mètres de diamètre, orientées vers l'extérieur, une de douze mètres ; le donjon regarde la ville et est à la rencontre des deux petits côtés. Les trois tours de l'est et du sud-ouest étaient réunies entre elles par des corps de logis parallèles aux deux rivières et constituaient la partie habitable du château ; entre la tour

du nord-est et le donjon, ou tour du nord-ouest, une redoute défendait l'entrée du pont qui reliait le château à l'avant-cour. Un pont-levis permettait d'interrompre ce seul accès du château.

A l'extérieur des deux grands côtés, une courtine ou



Cl. Serv. phot. B.-A.

LE DONJON AVANT LA RESTAURATION

boulevard formait une ceinture défensive dont les murailles plongeaient dans la rivière et dans l'Annain.

Deux avant-corps rectangulaires, un sur chaque face, faisaient saillie sur ces boulevards; à l'extrême pointe vers le sud, se dressait un bastion, ouvrage avancé de la défense dirigé du côté de la campagne. Vers le nord enfin,

et de l'autre côté du fossé, un châtelet défendait l'entrée du pont.

Ce plan est actuellement parfaitement visible puisque les fondations de ces différentes constructions existent encore ainsi que toutes les parties en sous-sol.

Pour ce qui est de l'aspect extérieur de cette riche



Burthe d'Annelet phot.

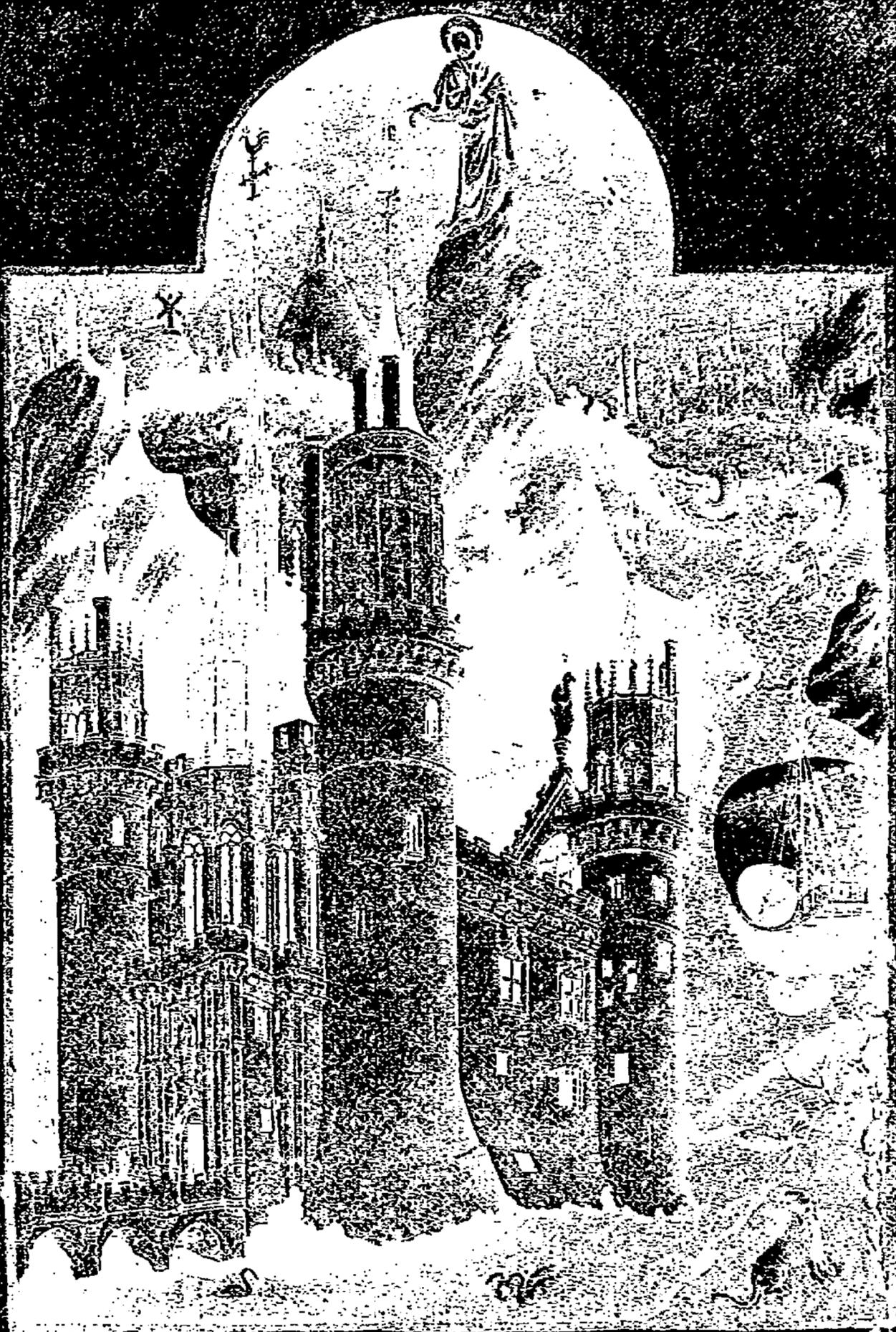
TOUR SUD-OUEST

demeure, nous ne possédons que d'importants vestiges de la tour du donjon, à peu près complète jusqu'à l'étage des mâchicoulis, puis la face occidentale de la tour sud-ouest, avec l'amorce de l'étage supérieur, une tête de cheminée et un gâble complet. Une partie de l'étage inférieur de l'avant-corps et les restes de deux salles du rez-de-chaussée du bastion sont encore visibles.

Avec ces quelques éléments, il nous serait impossible d'avoir une idée exacte de ce qu'était le château de Mehun, si

nous ne possédions pas deux précieux documents graphiques qui sont d'abord une gravure faite en 1737, d'après un dessin de Penot et que nous a conservé Albert Lenoir. Cette gravure nous montre ce qui restait du château à cette époque, vu du côté de l'entrée.

Un deuxième document vient compléter ce dessin, c'est la reproduction du château de Mehun, par Pol de Limbourg, dans le manuscrit des *Très riches heures* du duc Jean



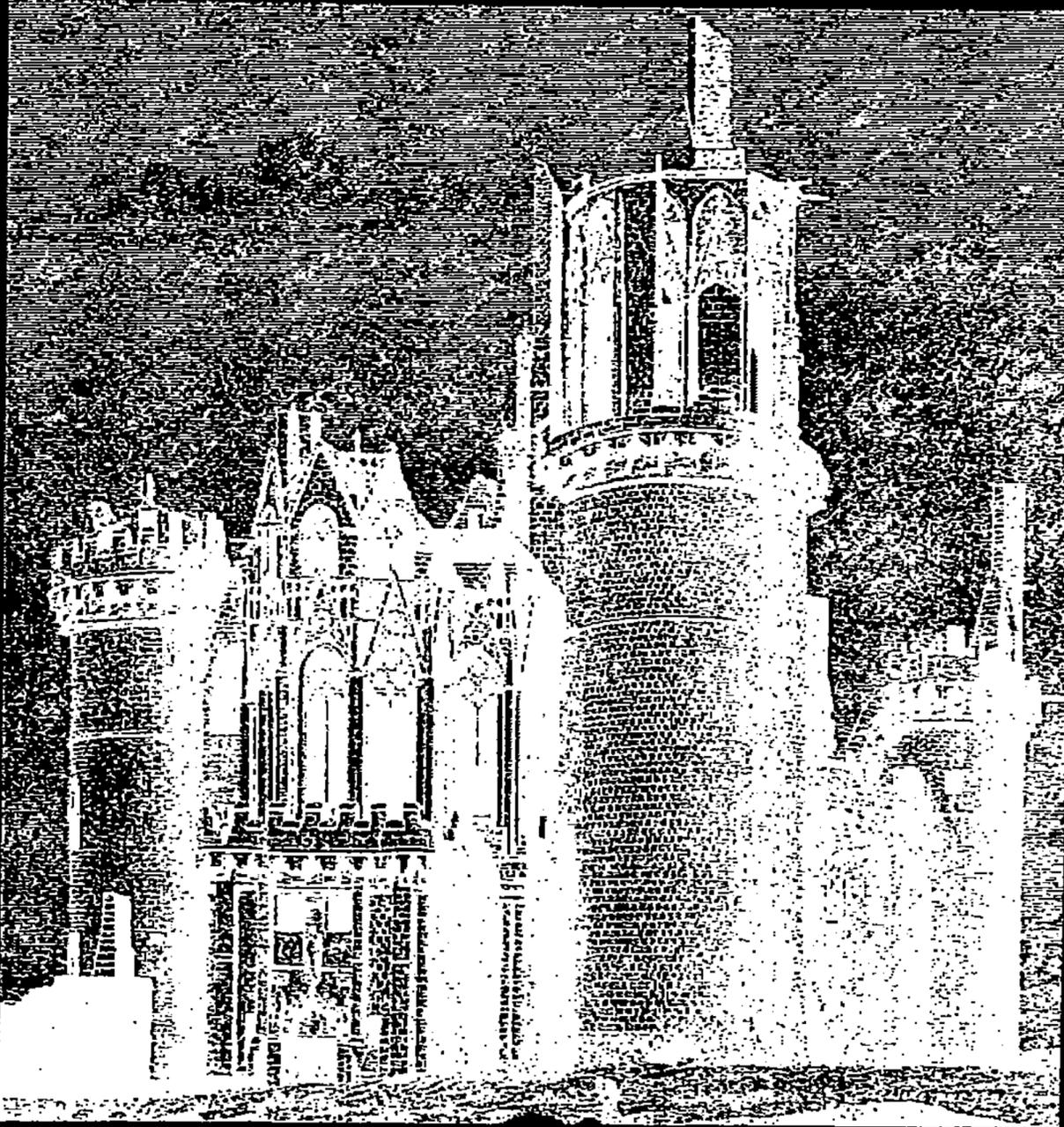
Communicatio. i. quadraginta
 Annotavit me sine
 et ego exaudiam eum
 et respiciam eum cum regno

nificatio cum longitudine
 dierum adimplebo eum.
Qui habitat in altissimo in pro-
 tectorio altissimi in pro-

LE CHATEAU DE MEHUN

D'APRÈS LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY

de Berry, conservé au musée Condé à Chantilly et qui donne, vu par la fantaisie de l'artiste, l'aspect du monument après sa construction. Ces deux représentations sont prises



D'après un dessin de Jean Penot.

LE CHATEAU EN 1737

du même côté, leur rapprochement et l'étude des parties existantes permettent d'en reconnaître la sincérité.

Les murs et les tours étaient couronnés par une corniche avec mâchicoulis et créneaux, chaque tour était surmontée d'un étage comprenant une salle hexagonale voûtée dont chaque face se terminait par un gâble ajouré et décoré de fleurons et de pinacles d'où sortaient les cheminées. Une

toiture en pyramide terminait cet étage aérien avec ses épis et ses girouettes aux armes ducales.

Au premier étage du corps de logis nord-est, entre la tour nord-est et le donjon, était la chapelle dont le chevet venait reposer sur le bastion de l'entrée. Cette chapelle était très élancée et ajourée par deux étages d'ouvertures ; un ange en plomb surmontait la pointe du chevet et un clocheton en plomberie dominait le faîtage. Deux oratoires, pourvus de cheminées, communiquaient avec la chapelle. Les armes du duc et des statues dans des niches surmontaient la porte. Des deux grandes faces nous ne pouvons qu'entrevoir le pignon de la grande salle qui occupait le côté sud-ouest. Ce pignon était surmonté par un guerrier tenant l'écu fleurdelisé. Des fragments de cette statue sont conservés dans le musée.

Seules les salles de l'intérieur du donjon nous permettent d'évoquer la décoration des appartements. Elles sont au nombre de quatre, une par étage, de plan hexagonal voûtées sur nervures, retombant sur des culots sculptés et réunies par une clé aux armes du duc. Des cheminées de pierre très simples sont placées sur l'un des côtés de l'hexagone ; une ou deux fenêtres et les portes d'accès sont les seuls détails qui viennent agrémenter la nudité voulue des autres panneaux. Si nous considérons l'enthousiasme de Froissart qui, en 1385, séjourna au château de Mehun et le soin que prit Philippe de Bourgogne de prescrire à ses maîtres d'œuvre la visite de Mehun avant d'entreprendre ses constructions de Champmol, ce séjour devait être un des plus fastueux que fit édifier Jean de Berry. La décoration des salles d'apparat devait donc être encore plus parfaite que celles de ses palais de Bourges et de Riom. Malheureusement aucun vestige n'en a subsisté. La chapelle devait rivaliser en magnificence avec celles de ces deux résidences. Nous savons que des statues des apôtres en ornaient les piles. La tête d'une de ces statues a été retrouvée chez un

habitant de Mehun. Elle a été recueillie dernièrement par le Musée du Louvre et rappelle la manière du grand imagier du duc, André Beauneveu.

Il reste encore, longeant la rivière, une partie des murs de soutènement du boulevard du sud-ouest avec, à certains endroits, son parement en pierre de taille et l'amorce de l'encorbellement d'une échauguette.

Sur la rive est de l'Annain, étaient les dépendances et communs ainsi que les jardins et vergers. On y accédait par une digue qui, lorsqu'elle était fermée, refoulait les eaux de l'Annain dans la douve artificielle, complément du fossé nord.

On voit encore quelques éléments des bâtiments de ces annexes, avec le tracé d'une muraille qui les défendait et venait rejoindre la deuxième enceinte. Celle-ci entourait l'avant-cour correspondant à peu près à ce qui est aujourd'hui l'esplanade qui s'étend au sud de l'église. Au nord de cette dernière enceinte s'étend l'agglomération fortifiée de Mehun, ouverte vers l'extérieur par deux portes dont l'une subsiste encore à peu près intacte, la tour de l'horloge, qui est du ^{xiii}^e siècle. Le timbre de l'horloge, fondu par le duc Jean en 1399, existe encore.

Les murs garnis de tours, qui réunissaient les deux portes et rejoignaient l'enceinte du château, se voient en partie au milieu des cours et jardins de la ville.

BIBLIOGRAPHIE. — Thaumas de La Thaumassière, *Hist. du Berry*, liv. V, ch. xxxv. — Buhot de Kersers, *Hist. et stat. monument. du Cher*, t. V, pp. 286, 298, 304. — Champaux et Gauchery (P.), *Les travaux d'art exécutés par Jean de France duc de Berry*, pp. 4-9 et 49-52. — *Les très Riches Heures du duc de Berry*, Musée Condé à Chantilly.
